Ces témoins ont déclaré qu'il n'y avait pas de suites à donner à cette affaire.

— BROUKERQUE. — On annonce la mort de M. l'abbé Capèle, décédé curé de Broukerque, le 6 juillet, dans sa 75me année.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6 juillet. — François Desmettre, rue de la Longue-Chemise cour Hannotte, 9. — Ernest Boucquey, au bas de l'Enfer, fort Cavrois, 5. — Lucien et Lucienne Evely, jumeaux, rue de la Basse-Masure, cour Agache. — Céline Duthoys, rue du Fort, cour Lepiat, 4. — Eugène Gillis, rue du Moulin, 81. — Marie Nisette, rue St-Maurice, 6. — Gustave Himfray, boulevard de Strasbourg, maison Buisine. — Léon Alleyn, rue de Mouveaux, 64. — Charles Bekaert, boulevard de Strasbourg, maison Carpentier, 4. — Elise Staelens, rue St-Louis, fort Lefebvre, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 juillet. — Charles Descamps, 53 ans, fileur, fort Mullier, cour Guillaume Lefebvre, 27. — Rosalie Roussel, 65 ans, rattacheuse, Hôtel-Dieu. — Charles Roussel, 53 ans, tisserand, rue Watt, cour Six-Gadenne, 43. — Zulma Delescluse, 7 ans, rue du Fontenoy, cour Delhaye, 5. — Auguste Havez, 52 ans, ouvrier paveur, rue des Fondeurs, 14. — Eloi Lemaire, 10 jours, rue Archimède, 90. — Victor Dernez, 4 mois, rue Labruyère, maison Vandalle.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 juillet. — Fleurisse Knockaert, rue des Coulons. — Elie Deltour, rue du Sentier.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 juillet. — Guillaume Capellen, 36 ans, époux de Jeanne Clark, place Charles Roussel. — Henri Dujardin, 22 ans et 3 ans, rue de la Latte. — Maria Maerte, 3 mois, Pont de Neuville. — Réné Decaesteke, 7 mois, rue des Anges. — Camille Wastyn, 8 mois, Croix-Rouge.

MARIAGE du 7 juillet. — Jean-Baptiste Corion horloger, 64 ans et Mathilde Gemders, sans profession, 57 ans.

Belgique

— BRUXELLES. — Le *Journal de Bruxelles* publie la dépêche suivante :

« Le Vatican va publier un *Memorandum*. Vous y verrez de quel côté a été la loyauté dans les négociations entre la cour de Rome et le cabinet de Bruxelles. Vous saurez pourquoi les relations diplomatiques ont été maintenues, puis rompues. »

Cercle des Carabiniers Roubaisiens

Un grand jeu de boule à la platine sera donné les dimanches 11 et 18 juillet 1880. Il y aura 1000 francs de prix en espèces repartis de la façon suivante :

1er prix, 250 fr. — 2e, 200. — 3e, 150. — 4e, 100. — 5e, 75. — 6e, 60. — 7e, 50. — 8e, 40. — 9e, 30. — 10e, 20.

Une prime de 15 francs et une prix de 10 francs seront décernées aux deux bouleurs, qui auront fait le plus haut point dans la journée du dimanche 11 juillet. Le rebattage pour ces primes se fera ledit dimanche, et le résultat ne servira que pour ces deux primes. La mise sera de 1 franc.

L'inscription se fera depuis le 4 juillet, jusqu'au dimanche 18 inclusivement, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

On se servira de boules spéciales, du poids de six livres et demie.

FAITS DIVERS

— UNE CHUTE EN BALLON. — On lit dans l'*Union de la Sarthe* :

« La journée d'hier dimanche s'est terminée en ajoutant un chapitre à la trop longue histoire de ceux qui se tuent pour amuser les autres. Comme pour les dimanches précédents, le programme de la fête annonçait une double ascension aérostatique. L'*Exposition et l'Annexe* devaient partir ensembre du Quiconce des Jacobins. Le premier ballon emportant M. Petit et un voyageur, et le second, monté, comme d'habitude, par le jeune Armand Petit. L'opération du gonflement eut lieu sans incident et tout était prêt pour l'heure indiquée. Le voyageur qui devait prendre place dans la nacelle avec M. Petit ne s'étant pas présenté, Mme Petit, qui n'avait jamais fait d'ascension, manifesta le désir de remplacer le voyageur absent. Après avoir refusé d'abord, M. Petit finit par céder. Les deux ballons s'élevèrent; ils atteignirent bientôt l'attitude de 4 à 500 mètres, à laquelle ils se maintinrent pendant quelque temps, avant de prendre la route qu'avaient suivie les ballonnets d'essai. La direction prévue était vers Parigné ; et les ballons, en effet, étaient partis de ce côté. Au moment où ils passaient au-dessus du jardin d'horticulture, M. Petit salua la foule qui l'emplissait en lui criant : Au revoir ! à bientôt, Et, à ce moment, il fit pleuvoir sur les curieux des joujoux et des imprimés. Tout le monde souhaitait bon voyage aux navigateurs aériens, lorsque tout-à-coup le gros du ballon changea d'allure. La partie de sa circonférence qui regardait la ville s'enfonça comme si elle venait de recevoir un choc violent. La partie supérieure s'applatit et les flancs se creusèrent.

» Un cri d'angoise se fit entendre sur tous les points d'où le public suivait la marche des aérostats. Le ballon est crevé, s'écrièrent des milliers de voix. Et pendant quelques secondes, il oscilla et tourna sur lui-même en descendant, mais pas encore très vite. Il restait encore du gaz dans l'enveloppe, et l'air pénétrant par la déchirure lui permettait de remplir un peu le rôle de parachute. Il en fut ainsi jusqu'à 150 mètres environ du sol. La chute qui avait été jusque là relativement lente et d'un mouvement à peu près héliçoïdal, devint verticale et rapide.

» La pesanteur avait repris tous ces droits que rien ne contrariait plus. Squelette de Ballon, nacelle et voyageurs arrivaient vers le sol, comme un aérolithe. Ils vinrent tomber sur le mur de la propriété de M. Trouvé, située route de Paris, section des Sablons, au lieu dit Garillé, — la nacelle d'un côté du mur et l'aérostat avec le filet dans le jardin. Telle fût la force du choc que la nacelle ébrécha le mur. Quelques personnes accoururent, effrayées de ce qu'elles s'attendaient à voir. Le sinistre était heureusement moins grand qu'on ne le craignait. Madame Petit, la figure ensanglantée, était déjà debout, essayant de secourir son mari, grièvement blessé. Celui-ci avait l'os illiaque (au bas de l'épine dorsale) brisé et souffrait horriblement.

» Rien de tout cela cependant n'est mortel.

» Malgré ses souffrances, le blessé n'a pas perdu connaissance un seul instant et sa constante, son unique préoccupation était de savoir ce qu'était devenu son fils Armand, avec le petit ballon. Livré à lui-même, l'enfant, après avoir vu la chûte de son père et de sa mère, s'était abandonné au vent, à la grâce de Dieu, guettant un endroit pour atterrir. Cet endroit, il le trouva sur le territoire de Challes et il opéra fort habilement sa descente — qui se fit sur un noyer.

» Les journaux du Mans, publient tous le bulletin officiel de la santé du malheureux aéronaute qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu. — Il publient également la première liste de souscription qui est ouverte dans leurs bureaux en sa faveur. »

Une dépêche du Mans nous annonce que l'aéronaute Petit est mort la nuit dernière. L'état de sa femme, sans être inquiétant, ne laisse pas que de présenter quelque gravité.

— L'enquête ouverte par M. Clément au sujet du duel qui a eu lieu dans la chambre d'une demoiselle Chapuis, de la rue des Ecoles, est terminée.

Elle a confirmé les renseignements que nous avons donnés sur cette affaire.

Les témoins de M. Roger de Montfort étaient MM. de Villarnou et Parizot ; ceux de M. Protch, MM. Mesnier et Brézot.

Le dossier de ce duel a été remis aujourd'hui à M. le juge d'instruction.

— Voici une arrestation opérée dans de bien curieuses conditions.

Il y a deux ans, à peu près, nous racontions la disparition d'un sieur Killer, employé chez M. Brémontier, 10, boulevard Bonne-Nouvelle, auquel il avait volé une somme de 74,500 francs.

Malgré toutes les recherches de la police, on n'avait pu découvrir aucune trace de l'employé infidèle, et on en avait fini par perdre l'espoir de le retrouver.

Or, avant-hier soir, vers cinq heures, M. Boutet, fabricant d'appareils à gaz, demeurant rue Saint-Antoine, 170, était dans un café voisin de sa maison, lorsqu'il aperçut passant sur le trottoir, de l'autre côté de la rue un homme dont la tournure le frappa. Il sortit et le regarda de plus près. Il reconnut Killer qu'il avait vu plusieurs fois chez M. Brémontier.

Il le signala immédiatement aux gardiens de la paix, qui le conduisirent au poste du quai Saint-Paul. Mais là, cet homme déclara se nommer Jules Allain, rentier et n'avoir rien de commun avec le voleur.

M. Boutet alla alors chercher M. Brémontier qui, comme lui, reconnut Killer, malgré les modifications que celui-ci avait apportées dans sa physionomie; en coupant sa moustache et en couvrant son crâne d'une perruque. L'identité a été établie en présence de M. Macé, commissaire de police, chef du service de sûreté.

Killer n'avait pas quitté Paris. Il avait, sous le nom d'Allain, acheté une briqueterie qu'il exploitait, et avait placé le reste de son argent. Il y a trois mois, il avait encore soixante-trois mille francs placés au Crédit Lyonnais.

M. Brémontier rentre donc en possession d'une grande partie de son argent.

— M. de Liben, sujet belge, avait repris, rue Rambuteau, 59, à Paris, la suite des affaires d'un nommé Dedelais, arrêté il y a quelque temps sous l'inculpation d'escroquerie et d'abus de confiance.

M. de Liben se mettait à la disposition des naïfs qui voulaient bien lui confier leurs intérêts. Vente d'actions, d'obligations, renseignements commerciaux, placements de fonds, etc. ; ses services embrassaient toutes les branches de l'agio. Ses bureaux étaient commodément installés. La salle réservée au public contenait trois guichets derrière lesquels on apercevait un employé écrivant avec une activité fébrile. A côté se trouvait le cabinet du directeur, puis la chambre du conseil. Et chacune de ces pièces avait reçu en lettre d'or sa désignation spéciale.

Un client entrait :

— M. de Liben, s'il vous plaît ?

L'employé répondait :

— Je vais voir s'il est libre.

Il entrait alors dans le cabinet du directeur, puis dans la chambre du conseil.

Toujours M. de Liben était occupé avec le conseil.

Et les gens qu'une telle installation confondait, laissaient leur argent et leurs titres entre les mains de cet agent d'affaires.

Il remboursait les premières dettes avec les valeurs qu'il escroquait aux nouvelles dupes.

Trois plaintes adressées à la préfecture de police signalent une escroquerie d'un titre de rente de 3,000 fr., la seconde d'un titre de 2,000 fr., la troisième d'une obligation de la Ville de Paris, entraînèrent l'arrestation du sieur de Liben.

Les perquisitions n'ont amené la découverte d'aucune de ces valeurs. L'inculpé avait pris l'habitude de ne pas tenir de comptabilité. Il remplissait seul les fonctions de directeur, d'employé et de conseil.

PROBABILITÉS DU TEMPS POUR LE MOIS DE JUILLET. — Voici, d'après Nick (de Tonneins), les probabilités du temps pour le mois de juillet.

Vu les éléments astronomiques, les bourrasques se formeront principalement dans l'*émisphère austral ou bien* elles séviront ordinairement sur les hautes latitudes, dans notre émisphère. Par suite, le mois de juillet présentera les caractères suivants sur la France et sur les pays voisins, situés sur la même zône :

Première dizaine. — Temps mixte, relativement assez beau et chaud, principalement sur la zône méridionale, à part des orages épars, ondées ou coup de vent, suivant les contrées, vers les 1, 7 et 9.

Deuxième dizaine. — Temps plus agité, notamment sur les zônes du Nord et du centre (variations brusques, refroidissement, orages épars, ondées ou coups de vent les 11 ??, 13, 15, 18??, 21.

Troisième dizaine. — Temps généralement beau et chaud, sauf quelques orages, ondées ou coups de vent, vers les 21, 24 ??, 28, 30 ?

Cela à un ou deux jours près, selon la position géographique des localités, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre. La grêle est à redouter durant chaque période ; crues locales après, défaut d'humidité à craindre là où les grains orageux ne séviront pas.

Eclaircies entre et durant les périodes critiques, particulièrement sur la zône méridionale, avec chaleurs vives.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

La catastrophe du « Narragansett »

Nous avons annoncé dernièrement qu'une terrible collision avait eu lieu entre deux steamers en vue du phare de Cornfield, détroit de Long-Island.

Voici de cette terrible catastrophe, dont les victimes sont au nombre d'une centaine, le récit d'un de ses témoins :

« Le *Stonington* avait quitté Providence à sept heures dix minutes du soir, ayant à bord environ 400 passagers. Le temps était sombre et le brouillard devint plus dense dans la soirée. Tout allait bien cependant, et vers dix heures beaucoup de passagers se mirent au lit et s'endormirent.

» A onze heures quarante-cinq minutes, un épouvantable craquement se fit entendre, et le steamer parut se fendre dans son entier sous le coup d'un choc affreux. Les passagers, si rudement arrachés au sommeil, il s'élancèrent hors des cabines et se précipitèrent sur les ceintures de sauvetage. Personne ne savait ce qui se passait, mais chacun était persuadé que le navire allait sombrer. Les officiers intervinrent en ce moment, et tous se calmèrent en apprenant que, pour le *Stonington* du moins, le danger n'existait pas.

» On apprit alors qu'une collision venait d'avoir lieu avec le *Narragansett*, de la même Compagnie; on s'occupa aussitôt de la situation de ce dernier steamer. Il était à peu de distance du *Stonington*, et il était évident qu'il avait été atteint dans ses œuvres vives. Mais on ne prévoyait pas encore tout le désastre.

» Le *Narragansett* avait reçu par tribord, auprès de la roue, le choc de l'avant du *Stonington*, et dans ce choc terrible, les réservoirs à gaz d'éclairage avaient été brisés; en moins de dix minutes, les flammes envahirent le navire, et les trois cents malheureux qui s'y trouvaient étaient dans cette alternative effrayante, ou d'être dévorés par le feu ou obligés de se jeter à la mer.

» Cependant l'épouvantable vérité se fit jour quand on entendit les cris désespérés des victimes qui appelaient à leur aide; alors on ne pouvait, à bord du steamer sauvé, retenir ses cris et son indignation pour l'inhabilité apparente des officiers a envoyer les secours demandés. Déjà une multitude de malheureux luttaient contre les flots, et de tous côtés on entendait des appels de détresse. Chose affreuse à avouer, rien à bord des deux steamers n'était préparé pour un sauvetage; les ordres s'entrechoquaient, quelques minutes, des siècles ! étaient perdues, et, pendant ce temps, les flammes dévoraient le malheureux navire, qui s'enfonçait dans la mer.

» On vit aussitôt la surface de l'eau couverte de naufragés se cramponnant à des meubles, des chaises, des matelas, des tables, des planches, à tout ce qui flottait enfin. Le steamer coulé avait cinq embarcations, qui sauvèrent un certain nombre de personnes.

» Au milieu de ce désastre arriva un secours inespéré, c'était le *City of New-York*, de la Norwich Liue. Avec un dévouement sans bornes, avec une habileté et une discipline remarquable, qui avaient manqué à bord des deux autres steamers le sauvetage fut immédiatement organisé et bientôt les quelques survivants étaient recueillis à bord du *Stonington*, où ils recevaient les soins les plus fraternels et les plus touchants.

A l'arrivé du *City of New-York*, une foule considérable se trouvait sur le quai, et les cabines, les salons, le pont du steamer furent bientôt envahis. Le spectacle était navrant; ici, c'était une femme ayant perdu son enfant ou son époux, et dont les sanglots déchiraient le cœur; là, on voyait des petits enfants appelant en vain leurs parents qu'ils ne devaient plus revoir. Plus loin, des malheureux étaient étendus sans force et presque sans vêtements.

» En 1873, une catastrophe du même genre, la perte du steamer *Metis*, a causé la mort de trente personnes, à peu près dans les mêmes parages où a péri le *Narragansett*.

LES MITRAILLEUSES ALLEMANDES

Nous lisons dans la *Gazette de Cologne* :

« On vient de publier les renseignements suivants touchant la construction du nouveau canon-révolver fabriqué à l'usine Krupp. Cet engin de guerre a quatre canons ayant 669 millimètres et 25 milimètres de calibre. Le canon a 12 raies, son poids est de 163 kileg., celui du projectile est de 235 grammes, celui de la charge est de 50 et le poids total de la cartouche est de 355 grammes. En mouvant horizontalement le levier dans la direction de la partie antérieure, on fait tourner les canons autour de leur axe commun. On ne sait pas encore d'une manière certaine combien on peut tirer de coups par minute avec cette pièce d'artillerie.

» La fabrique d'armes de Witten construit en même temps une mitrailleuse à quatre canons pour la marine.

» Cette mitrailleuse figure aussi en ce moment à l'exposition de Dusseldorfl. On dit que cette mitrailleuse peut se tourner dans tous les sens et qu'on peut en changer rapidement et considérablement l'élévation. Le magasin aux projectile contient 40 cartouches ; le poids du projectile est de 250 grammes; celui de la charge est de 70 grammes.

» On ne sait pas encore si cette mitrailleuse figure ou figurera parmi les canons-revolvers que le gouvernement allemand examine afin d'en choisir un pour la marine; mais il est certain que le canon-revolver de l'usine Krupp est du nombre de ceux que l'on essaye dans ce but.

» On fait aussi, paraît-il, des expériences avec plusieurs canons étrangers de ce genre. La fabrication de M. Louis Lœwre, de Berlin, qui a fabriqué l'excellent revolver de l'armée russe et a organisé les ateliers de plusieurs fabriques d'armes en Allemagne et à l'étranger, vient de construire un mécanisme à répétition pour le fusil de l'infanterie allemande n° 71. En adaptant ce mécanisme au fusil, se qui peut se faire en quelque secondes on parvient à tirer 12 coups par seconde et l'on n'a plus qu'à retirer l'appareil du fusil, pour s'en servir de nouveau comme d'un fusil à un coup. On dit en outre que cet établissement a proposé plusieurs améliorations pour le fusil Mauser. »

TRIBUNAL DE LA SEINE

Aujourd'hui le tribunal de première instance de la Seine, siégeant en audience de référé sous la présidence de M. Aubépin, était appelé à juger la cause introduite par les R. P. Jésuites expulsés de leur domicile et par la Société civile propriétaire de l'immeuble de la rue de Sèvres.

Une grande animation règne dans la salle des Pas-Perdus ; les discussions s'engagent entre avocats ; dans la salle l'affluence est considérable. On remarque un grand nombre d'anciens magistrats, d'hommes politiques ; MM. Andrieux et Gambetta ont envoyé leurs secrétaires particuliers, MM. Reichtemberger et Arnaud.

A midi la cause est appelée.

M. le substitut Quesnoy de Beaurepaire occupe le siége de ministère public.

Me Durier, au nom de M. Andrieux, préfet de police, expose deux déclinatoires d'incompétence et développe les raisons qui, d'après lui, doivent le faire accueillir par le tribunal.

Me Oscar Falateuf, au nom de la société civile et des PP. jésuites, a répondu.

Le ministère public a présenté des conclusions tendant à l'adoption des déclinatoires.

Le prononcé du jugement a été renvoyé à vendredi.

Choses & Autres

***

Informations :

M. le général Farre a l'intention de faire afficher l'arrêté suivant :

Art. 1er. Les tambours ruraux, destinés à annoncer les nouvelles et arrêtés, sont supprimés.

Art. 2. Cette mesure sera tambourinée dans tous les villages.

***

Dernières nouvelles :

Plusieurs journaux ont annoncé que la Censure avait refusé, au théâtre de la Porte Saint-Martin, de reprendre les *Deux Serruriers*.

Pourquoi ?

***

Un individu est surpris forçant le tiroir d'un secrétaire avec une pince-monseigneur.

On lui pose la main sur le collet, en même temps qu'une question menaçante.

??

— Oh ! répond-il tout doucement, je croyais que j'étais chez des Jésuites !

***

Rue des Amandes.

Populo lit son journal ; arrivé à un certain point du discours de M. Jules Simon :

— Ni incendiaires, ni assassins ! (*Avec un sourire ironique et hautain.*) Qu'est-ce qu'il lui faut donc ?

***

Un huissier, dictant un acte à son clerc :

« Monsieur X..., demeurant à Paris, rue Notre-Dame-de-Recouvrement... de Recouvrance, veux-je dire ! »

***

Au jeu des petits papers.

— A quelle époque commence l'*âge ingrat* ?

Pour les personne qui n'ont pas la bosse de la reconnaissance, il commence le jour de leur naissance et ne finit jamais.

***

Mme de X..., qui connaît Guibollard, le prie de lui procurer une femme de chambre pour remplacer la sienne, qui est décidément trop paresseuse.

Le lendemain, la protégée de Guibollard se présente.

— Etes-vous vive ? lui demanda Mme de X...

— Si je suis vive ! Madame pourra en juger : j'ai quitté la place où j'étais pour avoir souffleté ma maîtresse.

***

Cédons la parole au Masque de Fer :

Il est deux heures du matin. Deux bougies brûlent sur la table de nuit, devant laquelle est assis un notaire, à qui un vieil avare dicte son testament, avec les plus grands efforts.

La chose terminée, le brave homme retombe à moitié mort. Mais, avant de rendre l'âme... il éteint l'une des deux bougies !

***

Trois de nos jeunes confrères se rencontraient jeudi dernier devant une table de café Riche.

Les questions se croisèrent bientôt.

— Que fais-tu à ton journal ?

— Moi, je fais la *Chambre*.

— Et toi ?

— Moi, j'ai fini hier. Je faisais le *Salon*.

— Et toi ?

— Oh ! moi, toujours la même chose; je fais la *cuisine*.

Un bon provincial, assis à côté d'eux, les écoutait avec stupéfaction, et il dit tout bas à sa femme, en train d'absorber une bavaroise au chocolat :

— C'est étonnant ! des jeunes gens qui ont si bon ton, et qui ont l'air si instruits ! en être arrivés là : cuisiniers et domestiques !

NOUVELLES DU MATIN

LES DEMISSIONS

Bourges, 7 juillet, 6 h. 40 soir.

M. Royer, substitut du procureur de la République à Bourges, a donné sa démission.

LES REFERES

Paris, 7 juillet 6 h. 50 soir.

Aujourd'hui l'affaire du référé présenté par les jésuites est venu devant le tribunal.

Me Durie a plaidé pour M. Andrieux, préfet de police. Me Oscar Falateuf a plaidé pour les jésuites.

Le prononcé du jugement est renvoyé à vendredi.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 7 juillet.

M. Vaulx d'Acluy avocat-général à Alger, est nommé avocat-général à Douai.

M. Boutet, substitut à Cambrai, est nommé procureur à Béthune.

M. Feuillac, procureur à Aubusson, est nommé procureur à Brive.

M. Lepet, substitut du procureur-général à Douai, est nommé procureur à Montreuil-sur-Mer.

M. Vibert, substitut à Tours, est nommé substitut près du procureur-général de Douai.

CONFLIT ENTRE LES MONTENEGRINS ET LES ALBANAIS

Paris, 7 juillet.

Les Monténégrins marchent sur Tousi, place occupée par les Albanais.

Un conflit est imminent.

NOUVELLES DU SOIR

L'UNION REPUBLICAINE ET L'AMNISTIE

L'Union républicaine du Sénat s'est réunie hier sous la présidence de M. Schœlcher On s'est borné à conserver sur la question de l'Amnistie.

Tous les membres sont tombés d'accord que l'amendement Labiche légèrement modifié, à cause même de l'esprit de conciliation qu'avait montré la Chambre, avait les plus grandes chances d'être votée par le Sénat.

Quelques sénateurs du centre-gauche, qui ont tout d'abord voté contre cet amendement, auraient déclaré qu'ils étaient prêts à le voter dans les circonstances actuelles.

BETITE BOURSE DU 7 JUILLET

3 0/0 85,25. — 5 0/0 119,57 75. — Italien 88,35 47. — Florin 75,1/4 1/2. — Turc 10,15 17 15. — Extérieure 18,7/8. — Egypte 316,25 18,12 17,50. — Banque ottomane 512,50 515. — Russe 94,1/2. — Hongrois 93 15/16 7/8 94,1/8. — Orient 61,3/8

Très-ferme.

Dépêches Télégraphiques

DEMISSIONS DE MAGISTRATS

Bourges, 7 juillet.

M. Roger, substitut du procureur de la République, a donné sa démission.

Bourg, 7 juillet.

M. Baudesson de Richebourg, substitut du procureur de la République à Bourg, a donné sa démission.

Paris, 8 juillet.

M. Chauvenet, procureur à Péronne et M. Bonconfaing substitut à Embrun, ont donné leur démission aujourd'hui.

L'EXECUTION DES DECRETS A NANCY

Nancy, 7 juillet.

Les Jésuites ont adressé une lettre au Président de la Cour de Nancy, demandant qu'on informe sur le délit d'associations illicites qui est reproché à la congrégation.

Le commissaire de police s'est présenté aujourd'hui dans les bureaux du *Journal de la Meurthe*, pour affirmer que le procureur de la République tout en assistant à l'exécution des décrets, n'y avait pris aucune part.

Le *Journal de la Meurthe* maintient néanmoins la justesse des affirmations du serrurier qui prétend avoir obéi au nom du procureur.

REFERE DES JESUITES DE ROUEN

Rouen, 7 juillet.

Aujourd'hui est venue l'affaire dont les Jésuites de Saint-Patrice avaient saisi le tribunal.

Les Jésuites demandent a été réintégrés dans leur ceuvent et 10,000 francs de dommages-intérêts.

Une foule considérable se pressait aux abords du Palais de Justice.

M. Pouyer présidait.

Le Préfet assistait à l'audience, ayant à côté de lui Me Richard, son avocat ; le Préfet demandait un déclinatoire que Me Homais a combattu au nom des Jésuites.

Le tribunal a remis le prononcé de son jugement, à une des audiences de la semaine prochaine.

M. Barbette, dont on a annoncé à tort la démission, occupait le siége du ministère public.

PROCES DE LA TOISON D'OR

Milan, 7 juillet.

M. Retamero, ex-aide de camp de Boët, confirme que la Toison d'Or a été volée par lui.

ELECTIONS EN AMERIQUE

New-York, 7 juillet.

Des nouvelles reçues de la Puerto Plata, et datées du 26 juin, annoncent que les élections ont eut lieu au milieu d'un ordre parfait.

M. Fernando Merino a été élu à la majorité des voix, président de Saint-Domingue.

LA GUERRE AU MONTENEGRO

Raguse, 7 juillet

Les Monténégrins ont abandonné toutes les positions voisines de Dulcigno et marchent sur Tousi et Podgoritza, où une attaque est imminente.

Les Monténégrins sont décidés à moissonner les champs des Albanais.

Un conflit est survenu entre les Turcs de Jakova et les chrétiens de Fandesi, à la suite de cruautés commises par les Turcs : quelques Turcs ont été tués.

L'AMBASSADEUR FRANÇAIS CHEZ LE SULTAN

Constantinople, 7 juillet

Hier, M. Tissot, a été reçu en audience privée par le sultan, avec lequel il s'est longuement entretenu sur la situation générale.

L'accueil fait par le sultan à M. Tissot a été très-sympathique.

Et bien que M. Tissot ne soit pas encore accrédité comme ambassadeur auprès du gouvernement turc, il a été reçu avec tout le cérémonial usité pour les ambassadeurs.

CONGE DE M. DE SAINT-VALLIER

Berlin, 7 juillet.

M. le comte de Saint-Vallier viendra en France, en vertu d'un congé, vers le 15 ou le 16 de ce mois.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 8 juillet 1880

Présidence de M. GAMBETTA

La séance s'ouvre à 2 heures.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

M. DE MARCÈRE demande quel sera l'effet légal de la fête du 14 Juillet, en ce qui concerne la Bourse, la Banque de France et les affaires.

M. DE FALLIÈRES dit que le 14 Juillet sera considéré comme jour férié.

Il ajoute qu'il en referera au ministre et qu'il répondra complétement demain.

Adresses Industrielles & Commerciales

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 3 Salon de coiffures. — Parfumerie

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138.

Henri DENIAU, architecte industriel 7 rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteille et bouchons.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 8 juillet, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Dunkerque 753, Rochefort, Nancy, Nice 760, Biarritz, Perpignan 762. Basses pressions en Ecosse et sur la mer du Nord. Nouvelle baisse du baromètre sur nos régions. Probable : vent Sud-Ouest et Nord-Ouest. Ciel nuageux. Quelques averses.

Situation à Lille, le 8 juillet 1880. Baromètre : Ciel tourmenté. Averses. Vent Sud-Ouest. Thermomètre : 8 heures, plus 17 0/10; 10 h., plus 20 0/10; midi, plus 19 0/10; 2 h., plus 20 0/10. — P. Q. le 15.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 7 Juillet, 6 heures, soir. — Huile colza en f. d. 76 50; huile colza en tonnes 78 50; huile colza épurée, 86 50; lin en ruts 72 ..; id en tonnes 74 ..; sucres 7/9 disp., 66 ..; id. 10/13, 60 ..; sucres blancs 3 courant, 67 75 68 ..; suif de France, 81 50; raffinés bonnes sortes 145 50; id. belles sortes, 146 50; certificats de sortie, 75 ..; mélasse de fabrique, 14 .. ; id. de raffinerie, 15 .. ..; esprits, 63 63 50; farines 8 marques 62 75 ..; id. supérieures 63 25 ..

PARIS, 8 Juillet. — *Dépêche de 1 h. 1/2* — HUILE DE COLZA. Courant, 76 50; août, 77 »»; 4 derniers, 78 25; 4 premiers, 78 75. — HUILE DE LIN. Courant, 71 75; août, 70 75; 4 derniers, 69 75; 4 premiers, 70 »». — SPIRITUEUX. Courant, 63 25; août, 63 »»; 4 derniers, 58 75; 4 premiers, »» »». SUCRES ROUX. 10/13, 60 »»; 7/9, 66 »». — SUCRES BLANCS. Courant, 68 »»; août, 67 »»; 4 d'octobre, 62 50; Raffinés 145 50 à 146 50. — FARINES 8 MARQUES Courant, 62 50; août, 60 25; sept.-octobre, »» »»; 4 derniers, 55 »». — BLÉS. Courant, 28 75; août, 27 25; sept.-octobre, »» »»; 4 derniers, 26 10. — SEIGLES. Courant, 22 50, août, 19 50; sept.-octobre, »» »»; 4 derniers, 19 »»; Marque Darblay, 64 »».

MARCHE DE DOUAI du 7 juillet

Blé	21 — 25 —	Colza	26 50 — —
Seigle	14 — — —	Œilliette	— — — —
Escourg.	10 25 13 50	Caméline	16 — — —
Avoine	9 25 11 —	Lin	— — — —
Fèves	— — — —	Chanvre	— — — —

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 8 juillet
Crespin-l. Anzi.	40 ..	... ...
Marly. .. .	285 ..	... ...
Anncoullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1015 ..	... ...

Sucres et Alcools	COTE OFFICIELLE Cours p.	Cours du 8 juillet		
			Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	66 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	58 50 »»	58 50 75	»» »»	»» »»
— n° 1/0 (88 deg.	64 75 »»	64 »» »»	»» »»	»» »»
— n° 73/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25				
— pain 6kil. n° 1	150 50 »»	150 50 »»	»» »»	»» »»
6/2 fin disponible.	62 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— courant.	61 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	63 50 63	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 d'été	67 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 derniers.	60 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»

8 juillet	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitr.
Colza	68 75	20 50 23 ..	15 50 18 .. 50
Colza épuré	74 75	.. ..	.. ..
Œilletteb. g.	.. ..	33 .. 36 ..	23 .. .. ..
Lin g. pays	75	24 50 27 ..	31 .. .. ..
Lin g. étran.	66 50 66 ..	22 .. 26 ..	29 .. 30 .
Caméline	65	.. ..	18 .. .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 50 . ..

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE du 7 juil.

Paille,	750 kil.,	1re qua.,	45 fr.,	2e qua. 40
Foin	—	—	75	— 70
Lentilles	—	—	90	— 85
Sainfoin	—	—	65	— 60
Luzerne	—	—	70	— 65
Trèfle	—	—	70	— 65
Hyvernage	—	—	65	— 60

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE du 7 juil. 1880.

Quant. 409 sacs de 1 hect. (prix moyen)	23 73
id. 73 sacs id. id.	20 59
Prix extrêmes du blé blanc.	21 à 26
id. du blé macaux	19 à 22 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.	40 75

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg. Hazebrouck, Bailleul, Arras). — Blé blanc. 22 87. Blé macaux 20 98

Bulletin Financier

Paris, 7 juillet.

La indécision de la Bourse se renouvellent. Elles ont toujours pour motif déterminant la politique. Quant aux conditions financières de la place, elles sont excellentes.

Quoiqu'il en soit, notre 5 0/0 rétrograde à 119.45. L'Italien est à 85.35. Le Florin d'Autriche s'arrête à 75. Ce sont des cours très favorables aux acheteurs et dont on doit profiter.

Les valeurs de crédit ont relativement un meilleur terme.

Il y a des demandes suivies sur les actions de la Banque d'Escompte, sur celles de la Société générale française de Crédit et sur les obligations 3 0/0 de la Banque Hypothécaire qui vont donner lieu à un tirage le 10 juillet courant.

Le Crédit Foncier d'Egypte se traite à 615. Cette société prend une part chaque jour plus large sur le marché des valeurs internationales.

Nous retrouvons le Crédit Lyonnais à 962,50. La Banque de Paris fait 1095 après 1110.

Le Crédit Foncier s'arrête à 1257,50 après 1275.

Le Crédit Mobilier est lourd à 615. La Banque Franco-Egyptienne a une tenue fort satisfaisante à 675. La Banque Française et Italienne a un courant très satisfaisant d'affaire aux environs de 470.

Les valeurs d'Assurances se classent plus rapidement chaque jour dans les portefeuilles. La Foncière Austro-Hongroise à 315 ; la Fondiaria-Incendie à 635, soit net à 235. La Fondaria-Vie est fort bien tenue.

BIBLIOGRAPHIE

La France Illustrée — DÉPARTEMENT DU NORD *par V.-A. Malte-Brun* JULES ROUFF, éditeur, 14, cloître Saint-Honoré, à Paris

Le succès de la France Illustrée, l'ouvrage véritablement national de M. V.-A. Malte-Brun va toujours grandissant. Quoique tirés tout d'abord à très grand nombre les dix-neuf premiers fascicules parus ont dû l'etre de nouveau par l'éditeur JULES ROUFF pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui arrivent de tous côtés.

Ils sont consacrés aux départements suivants : Pas-de-Calais, Loire-Inférieure, Oise, Allier, Somme, Loiret, Ais